

## 1 – Informations générales

- 1) Le Nouveau Festival aura lieu **les 16 et 17 mai 2019 à Cenon** sur le site du Rocher de Palmer.
- 2) La composition du groupe ne devra pas dépasser 40 personnes.
- 3) Un élève engagé dans un projet n'est pas autorisé à s'inscrire dans des projets d'autres domaines compte-tenu des contraintes d'organisation générale et de programmation.
- 4) L'adulte référent et coordinateur du projet s'engage tout au long de l'année à : **accompagner physiquement les élèves, aux journées d'Ateliers, participer aux deux jours du festival et rester avec le groupe en cas d'hébergement** (projet hors département Gironde). En cas d'impossibilité, l'adulte référent s'engage à trouver un adulte de son lycée pour le remplacer.

## 2 - Définition des projets Bénévolat

L'objectif du domaine Bénévolat est à la fois de favoriser l'accueil des festivaliers durant les deux jours du Festival mais également d'organiser «la vie du Festival». Vous devez proposer des projets à mettre en œuvre pour faciliter la vie collective sur le site du festival par le biais d'animations et d'actions spécifiques valorisant notamment l'engagement associatif au sein des MDL ou ALESA :

- Accueil et gestion de la consigne des jeunes festivaliers à l'entrée du site (extérieur),
- Accompagnement des jeunes festivaliers avant leur passage sur scène afin de leur faciliter l'accès aux loges, le contact avec le régisseur, l'entrée en scène,
- Actions d'animations et de sensibilisations sur des sujets citoyens (ex : initiation aux gestes de 1ers secours, sensibilisation au gaspillage alimentaire, sensibilisation sur les questions de l'égalité ou de la lutte contre les discriminations, etc...),
- Présentation des actions mises en place dans la MDL ou ALESA de votre lycée.
- Et toute autre proposition...

## 3 – Sélection des projets et organisation des accompagnements

- 1) **Pré-inscription en ligne sur le site [le-nouveau-festival.fr](http://le-nouveau-festival.fr) jusqu'au 16 novembre 2018.** Attention, chaque projet doit être correctement renseigné et rédigé : descriptif ou thèmes abordés, intentions scénographiques, informations sur les étapes de réalisation du projet, etc...
- 2) **Envoi par Wetransfer** à l'adresse [nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr) **jusqu'au 16 novembre 2018** du dossier PDF généré lors de l'inscription, dûment renseigné et complété le cas échéant par des éléments de présentation (photos, vidéos, extraits sonores etc...).

## Attention !

**Sans ces 2 premières étapes votre projet ne pourra être étudié par le jury de sélection.**

3) **Sélection des projets en décembre 2018** : le jury de sélection, composé notamment de professionnels du domaine concerné, se réserve la possibilité, le cas échéant, d'organiser un entretien téléphonique ou via Skype avec les porteurs des projets. Les résultats seront communiqués via le bureau virtuel avant les vacances de fin d'année.

4) Pour l'ensemble des projets sélectionnés la présence à **une journée d'Atelier en région** organisée entre les mois de février et mai 2019 est impérative. Vous serez convoqués, au plus tard, un mois avant la date de l'Atelier.

## 4 – Espace

En fonction de la nature de votre projet, vous bénéficierez le cas échéant d'un espace approprié sur le festival pour vos actions d'animations et de sensibilisation et les projets développés dans votre MDL ou ALESA.

## 5 – Matériel Technique

Afin de faciliter le travail de l'équipe technique, nous vous encourageons à renseigner le plus précisément possible vos besoins techniques et demandes particulières (matériel, lumière, etc...) dans le formulaire en ligne (étape 4).

## 6 - Contact

Pour tous compléments d'informations ou questions, vous pouvez contacter l'équipe du Nouveau Festival à l'adresse suivante [nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr) ou au 05.57.57.80.75.

